

LE QUARTIER SAINT-LOUIS DE LA GUILLOTIERE

1851-1876

(Exposé de soutenance de thèse de 3^e cycle, 1981)

Dans un article intitulé «Le quartier triste» et paru, voici quelques semaines, dans le journal *Le Monde* (1), Maurice Le Lannou écrit : «Les quartiers authentiques de nos villes sont choses du passé.» Et d'expliquer qu'autrefois, le nom d'un quartier «évoquait une histoire singulière dans l'histoire globale de l'agglomération»; que «le quartier traditionnel, (...) avait un «contenu social» passablement diversifié quant à l'âge et aux revenus de ses habitants»; que la population d'un quartier, constituant un petit groupe hiérarchisé, était capable de dynamisme et de communion véritable, comme pouvaient en témoigner les fêtes de quartier. Et Maurice Le Lannou de regretter que le quartier d'aujourd'hui ne soit plus qu'une «tranche d'agglomération», que bien morte soit l'âme d'un quartier dont la réalité urbanistique elle-même est devenue plus que douteuse.

Ne croyons pas que cette opinion soit peu partagée. Il en est aujourd'hui du quartier et de la vie de quartier comme, aux lendemains de 1968, de la nature et du retour à la campagne. Le quartier se voit porteur de toute une symbolique où pêle-mêle se rejoignent des valeurs comme esprit de quartier, relations de voisinage, convivialité, etc... Face aux difficultés à maîtriser le développement de la ville et à y permettre l'existence d'une vie sociale, source d'épanouissement, beaucoup en viennent à croire que le quartier d'autrefois est ce vers quoi nous devons aller ou plutôt, revenir.

C'est pourquoi, au vu de cette «résurrection» du quartier urbain, voulu comme lieu de la vie quotidienne, il nous semble important que soit entreprise une démarche historique qui étudie la ville au niveau du quartier. En effet, la ville est rarement un ensemble homogène. Sa topographie détermine ses possibilités. Son espace est organisé en fonction de ses besoins, de son économie, de sa défense. S'y révèle ainsi une géographie sociale des quartiers qui découpent

(1) 6 février 1981.

la ville en tenant compte de la nature des pouvoirs des différents groupes sociaux. C'est ainsi que l'on y distingue des quartiers riches et des quartiers pauvres, des quartiers construits pour le plaisir des yeux et des quartiers-usines, des quartiers d'affaires et des «quartiers réservés», des quartiers historiques et des quartiers neufs...

L'étude historique d'un quartier suppose donc une multiplicité d'approches, puisqu'il peut être considéré comme espace administratif, comme espace construit, comme espace vécu. Son appréhension nécessite de s'intéresser non seulement à son occupation, aux types d'habitat qui s'y sont construits, mais encore aux activités économiques qui s'y déploient, aux facteurs démographiques qui s'y discernent, aux composantes sociales qui s'y rassemblent. C'est ce dont veut témoigner notre recherche en étudiant le quartier Saint-Louis de la Guillotière de 1851 à 1876.

Nous avons choisi un quartier appartenant à un faubourg, c'est-à-dire à ce qui est la manifestation de la vitalité d'une ville car, comme l'écrit Fernand Braudel, «il n'y a pas d'arbre vigoureux sans rejets à son pied, pas de villes sans faubourgs» (2). La Guillotière est située sur la rive gauche du Rhône, à la hauteur de la ville de Lyon à laquelle elle est reliée depuis plusieurs siècles par un pont de pierre. En 1851, ce faubourg est le lieu où vit une population très hétérogène et où se sont développées de multiples activités économiques. N'étudier de cette commune que le quartier Saint-Louis n'est pas chose évidente car qu'est-ce qui délimite un quartier ? Les témoignages des contemporains révèlent que ceux-ci parlent du «quartier de la Guillotière», c'est-à-dire du vieux bourg de la commune, par opposition à «celui des Brotteaux», c'est-à-dire au quartier créé à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle dans la partie septentrionale de la commune. D'autres se disent habitants du «quartier du Prado» ou de «la Madeleine» ou de «la Thibaudière» comme l'on parle d'un lieu-dit. Pour d'autres encore, faire mention du «quartier de la Part-Dieu» ou du «quartier Saint-Louis», c'est vouloir désigner les «quartiers de police». De fait, les limites d'un quartier sont la résultante de conventions et c'est pour cela qu'il est malaisé de déterminer la nature même des frontières au-delà desquelles la conscience collective estime que l'on quitte le quartier pour la ville.

Caractériser à la Guillotière un espace urbain comme étant le quartier Saint-Louis découle donc d'un choix personnel s'appuyant sur un certain nombre de données. S'il s'inscrit bien dans la topographie du lieu, le quartier Saint-Louis ne correspond néanmoins que partiellement aux réalités administratives de l'époque, que ce soit la paroisse Saint-Louis, le quartier de police ou telle

(2) p. 443 in *Civilisation matérielle*, t. 1.

section électorale. Il fait partie intégrante du vieux bourg de la Guillotière et il est repérable par son mur d'enceinte et par ses lieux de sociabilité : les places Saint-Louis et de la Croix, le marché aux grains, l'octroi, l'hospice des vieillards, les écoles, etc... Il a son histoire qui s'enracine dans celle de la commune.

Devant l'impossibilité de faire tout l'historique du quartier, nous nous sommes cantonné à la période 1851-1876. Ce qui a motivé ce choix, c'est avant tout un événement. Le 24 mars 1852, les communes de Vaise, de la Croix-Rousse et de la Guillotière sont rattachées à la ville de Lyon. Il est donc intéressant de mesurer l'impact de cette annexion sur le quartier. De plus, ce quart de siècle englobe tout le Second Empire, c'est-à-dire une période de sérénité propice à relancer une expansion économique déjà bien amorcée et à permettre le développement du capitalisme libéral. N'oublions pas aussi que c'est sous Napoléon III que le tissu urbain s'est mis à évoluer en France plus ou moins radicalement sous l'impulsion de la bourgeoisie et par suite d'une volonté politique incarnée parfaitement par des préfets tels qu'Haussmann ou Vaïsse par exemple.

Si nous n'avons pas limité notre analyse du quartier Saint-Louis au Second Empire, c'est que notre travail privilégie l'étude de certaines sources dont l'exploitation gagne à prendre en compte les années qui suivent la Commune et à porter ainsi sur un espace-temps correspondant à peu près à une génération. En effet, la source principale autour de laquelle toute notre recherche s'est organisée s'avère être le dénombrement. Celui de 1851, qui est l'objet de toute notre attention, est d'une très grande richesse pour l'étude du quartier Saint-Louis. Aux renseignements fournis et que nous retrouvons pour la France entière tels que profession, âge, état matrimonial, etc..., il adjoint deux données supplémentaires : la valeur locative du logement habité par le chef de ménage et la date d'arrivée dans la commune de ce dernier.

L'étude de ce dénombrement de 1851 et de ceux effectués à intervalle régulier en 1856, 1861, 1866, 1872 et 1876, a nécessité l'élaboration d'une méthode de dépouillement et d'exploitation des données utilisant les ressources de la mécanalyse. Pour ceux qui ne peuvent recourir à l'ordinateur, nous ne saurions trop conseiller d'employer cet outil d'analyse en l'adaptant aux besoins de la recherche. Le traitement de 5, 10 ou 15.000 fiches se trouve facilité par l'utilisation de ces fiches cartonnées et encochées sur leur pourtour en fonction de la codification retenue, utilisation qui est à même de faciliter une étude entrecroisée des données.

Mais pour notre recherche, nous avons eu aussi recours à d'autres sources parmi lesquelles nous citerons :

- une série de plans conservés aux A.M.L. et qui sont de précieux indicateurs de l'évolution d'un quartier,
- les archives de la commune de la Guillotière, inventoriées depuis peu et dont la plus grande partie porte sur la période 1840-1860,
- les permis d'alignement délivrés par la Préfecture du Rhône et dont l'existence nous a été signalée par M. Vanario. Ils sont d'une grande utilité pour permettre une meilleure connaissance du processus de construction d'immeubles de toute nature.

*
* *

De toutes ces sources, qu'avons-nous fait ? Avec quelles perspectives les avons-nous dépouillées, classées, exploitées... et pour quels résultats ?

Dépendant de la configuration du lieu dans lequel il se situe et qu'il est indispensable de connaître, le quartier est avant tout marqué par les hommes qui l'habitent, qui se l'annexent, qui se l'approprient... Ces habitants sont des hommes, des femmes, aux origines, âges et aspirations diverses. C'est la raison pour laquelle nous avons voulu procéder en tout premier lieu à une approche démographique du quartier et voulu mesurer le poids de sa population par rapport à l'ensemble de la population de la commune de la Guillotière. C'est ainsi que nous avons établi qu'avec ses 7.104 individus en 1851, la population du quartier Saint-Louis représente aux alentours de 16 % de la population totale de la commune. C'est une population d'implantation récente comme le montre l'étude de la date d'arrivée dans la commune d'un tiers des habitants. 60 % d'entre eux y résident depuis moins de 16 ans et les individus arrivés au cours des 18 mois qui ont précédé le recensement forment 15 % de cette population. Il n'y a rien d'étonnant à cela si l'on regarde quelle a été la croissance démographique de la Guillotière dans la première moitié du XIXe siècle :

1821 : 7.000 habitants,
1831 : 18.294 habitants,
1846 : 33.428 habitants,
1851 : 43.524 habitants.

Il en résulte donc un important brassage de populations qui ne s'arrêtera pas tout au long du Second Empire puisque, de 1851 à 1876, le pourcentage d'augmentation de la population du quartier Saint-Louis est de 89 %. Deux autres constats sont à évoquer : le nombre anormalement peu élevé d'enfants âgés de moins de 5 ans, qui est à mettre en relation avec la mortalité infantile et la mise en nourrice toujours persistantes, et le fait que le groupe d'âges le plus important soit celui des 15-44 ans. Que ce dernier rassemble plus de la moitié

des individus (53,70 % des hommes, 51,50 % des femmes) indique que nous sommes en présence d'une population active, venue dans ce quartier pour travailler.

L'étude du socio-professionnel fut donc une suite logique de notre travail. Répertoire les activités dans lesquelles œuvrent les habitants du quartier, c'est faire apparaître les bases économiques de la société urbaine. Élaborer une classification socio-professionnelle, toute imparfaite qu'elle puisse être, c'est se donner les moyens d'analyse pour comprendre la nature des liens s'établissant entre individus d'un même quartier. C'est faire apparaître le poids de certaines réalités économiques dans la vie même du quartier. Que plus de 40 % de la main-d'œuvre potentielle soit employée par le textile et l'habillement, c'est reconnaître qu'en 1851, le quartier Saint-Louis vit au rythme des métiers à soie et des conciliabules des tailleurs et des couturières. Constaté que la population inactive, qui équivaut à 30,80 % de la population totale, soit constituée à plus de 70 % (exactement 71,40 %) de personnes âgées de moins de 20 ans, c'est mettre en évidence par le fait même l'importance du travail féminin.

Reste que nous ne pouvions nous limiter à cette seule année 1851 si nous ne voulions pas diminuer la valeur de notre recherche. D'où une étude comparée des composantes socio-professionnelles du quartier à 25 ans d'intervalle. Le principal résultat est de montrer que ce quartier, qui est avant tout en 1851 le quartier des artisans, des commerçants, des ouvriers et des gagne-petit, voit sa dépendance à l'égard du textile diminuer au fil des années — en 1876, le textile emploie proportionnellement deux fois moins d'individus qu'en 1851 (9,80 % des chefs de ménage contre 17,80 %) — alors même que trois secteurs — le bâtiment, la métallurgie, les transports — sont en train de tenir, si ce n'est les premières places, du moins un rôle économique beaucoup plus important que par le passé. Or, c'est dans ces deux dernières branches, à savoir la métallurgie et les transports, que se manifeste plus particulièrement à la Guillotière le début d'une industrialisation qui, avec l'avènement des transports urbains, va faciliter la dissociation du lieu de travail du lieu de résidence, cette évolution n'étant pas sans conséquence pour la société urbaine.

Mais l'homme ne peut être réduit à n'être qu'un agent économique qui vend sa force de travail. Il est avant tout être de relation, « animal » social qui établit avec ses semblables des relations complexes dont la base est le sang, l'affection ou l'intérêt. Si depuis quelques décennies, les historiens ont mis à l'honneur l'étude des mentalités ou l'histoire de la famille, n'est-ce pas parce qu'ils y voient un des lieux qui, à la limite du biologique et du sociologique, commande la vie quotidienne des hommes ? C'est pourquoi, poursuivant les

travaux de Peter Laslett et, entre autres, des jeunes historiens lyonnais qui ont travaillé sur la ville de Givors, nous avons voulu en savoir plus sur la nature des liens existant entre les individus. En dehors des personnes logeant à l'Hospice des Vieillards, au fort du Colombier ou dans l'un des 48 garnis du quartier, la totalité des habitants forment des ménages dont le dénombrement nous restitue la structure. L'étude de cette structure familiale montre que les ménages constitués d'un couple avec ou sans enfants, ou d'un veuf ou d'une veuve avec enfant(s), sont majoritaires : ils représentent 70,60 % de l'effectif des ménages, alors que les solitaires se contentent d'un 15,50 % et que les ménages à structure complexe n'atteignent même pas les 10 % (9,60 %). De fait, les résultats portant, pour un pâté d'immeubles du quartier, sur la période 1851-1876 font apparaître une série d'évolutions : au fur et à mesure que l'on avance dans le siècle, le pourcentage des solitaires augmente (15,40 % en 1851; 20,40 % en 1876), celui des familles accueillant des corésidents étrangers, c'est-à-dire des commis, apprentis ou compagnons, est en nette diminution, et la taille des ménages décroît puisque l'on passe de 3,15 personnes par ménage en 1851 à 2,75 en 1876. N'y a-t-il pas là le signe que la ville est source de solitude et qu'une nouvelle division du travail est à l'origine d'un nouveau visage de la cellule familiale et de sa sociabilité ?

Voulant pousser plus loin notre analyse des comportements familiaux, nous avons constitué des monographies familiales dont l'étude permet de voir que la formation d'un ménage complexe ne s'inscrit pas dans un cycle, dans une continuité, mais se présente comme « provoquée » par un événement. Que sur ces 412 monographies, il n'ait été possible d'en trouver que 17 qui correspondent à des familles présentes dans le quartier à chaque recensement effectué de 1851 à 1876 souligne l'importance de la mobilité des ménages.

Le quartier Saint-Louis est donc marqué par des mutations d'ordre économique ou social qui, peu à peu, s'inscrivent dans le paysage urbain et que reflète l'évolution du bâti et de l'occupation de l'espace. Ce qui caractérise cette évolution, c'est une occupation maximale de l'espace le plus proche des anciennes artères commerçantes et l'édification sur cour de très nombreux hangars, ateliers ou petits logements à usage d'habitation. Ces types de bâtiments sont préférés aux immeubles dont la construction reste très minoritaire. Comme les importants travaux d'urbanisme entrepris sous l'impulsion du Préfet Claudius Vaisse à travers toute la Rive Gauche délaissent le quartier Saint-Louis jusqu'à la fin du XIXe siècle, il en résulte l'existence, à l'aube du XXe siècle, de rues-lisières à vocation commerciale ou résidentielle derrière lesquelles se sont développées des rues à vocation industrielle.

A cette étude du quartier Saint-Louis en 1851 et de son évolution jusqu'en 1876 à travers ce que l'on peut désigner comme son espace professionnel, son espace social et son espace familial, nous avons tenu à ajouter quelques éléments d'analyse du quotidien vécu dans ce quartier. Certes, ils sont très fragmentaires mais ils témoignent de l'expérience d'un quartier, des enjeux d'une époque et de ce qu'est la société engendrée par le Second Empire. Qu'un pouvoir développe les chantiers municipaux, le mutuellisme ou les syndicats corporatifs, qu'il tolère les fêtes populaires, qu'il soutienne une politique favorisant l'hygiène et l'instruction, n'est-ce pas avant tout pour promouvoir un ordre moral et pour canaliser, surveiller, orienter ces classes laborieuses du sein desquelles émergera la classe ouvrière ?

En conclusion, nous dirons que cette recherche n'a pas la prétention d'épuiser un sujet. Au contraire, elle veut beaucoup plus être comme une amorce d'un travail historique beaucoup plus vaste et déjà entamé. Cette thèse de 3e cycle n'a de sens que dans la mesure où elle s'insère dans un ensemble de travaux sur l'histoire urbaine. C'est pourquoi nous nous réjouissons de ce qu'un contrat de recherche avec la C.O.R.D.A. porte sur l'étude du bâti de la Rive Gauche du Rhône pendant la seconde moitié du XIXe siècle et de ce que, dans le cadre des activités du Centre Pierre Léon, soit organisée cette année une série de Tables Rondes sur « Construire, habiter et vivre la ville ».

Vincent FÉROLDI